INSTRUCTION COMMUNE

PHASE QUATRE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 8

OCOM C409.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 30 MINUTES

Durée totale :	90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-604/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase quatre*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

L'officier de cours doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :

1. intégrer les cadets de la phase quatre aux horaires de l'instructeur d'exercice militaire de la phase un et de la phase deux;

2. s'assurer d'attribuer aux cadets une leçon de 30 minutes au moins une semaine avant de conduire cette évaluation, y compris :

    a. une description de leçon, et

    b. un guide pédagogique ;

3. attribuer un évaluateur à chaque leçon.

S'assurer de la disponibilité de toutes les ressources demandées par les cadets.

Photocopier le Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire qui se trouve à l'annexe A pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'instruction de l'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir enseigné une leçon d'instruction de l'exercice militaire de 30 minutes en utilisant un plan de leçon écrit et la séquence d'instruction de l'exercice militaire.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets enseignent une leçon d'exercice militaire de 30 minutes, parce que cela leur donne l'occasion de pratiquer les techniques d'instruction de l'exercice militaire dans un cadre pratique et de recevoir des commentaires qui les aideront à développer les techniques d'instruction et à acquérir davantage d'assurance.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon de 30 minutes**

Durée : 85 min Méthode : Activité pratique

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets d'enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes en utilisant un plan de leçon écrit et la séquence d'instruction de l'exercice militaire.

RESSOURCES

Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Demander à chaque cadet avant le début de la leçon de :
   a. rechercher la matière de la leçon ;
   b. planifier une leçon ;
   c. élaborer du matériel didactique (au besoin) ; et
   d. préparer l'emplacement pour la leçon (au besoin).
2. Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet doit :
   a. donner une copie de son plan de leçon à l'évaluateur ; et
   b. enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes en;
      (1) présentant la leçon ;
      (2) présentant la matière de la leçon ;
      (3) appliquant la séquence d'instruction d'exercice militaire ;
      (4) confirmant les habiletés apprises durant la leçon ; et
      (5) concluant la leçon.
   c. participer à une séance de rétroaction individuelle avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.



Le formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction militaire qui se trouve à l'annexe A est utilisé pour donner une rétroaction sur la leçon du cadet. Le formulaire ne sert qu'aux fins d'évaluation de l'apprentissage, c'est-à-dire donner des commentaires au cadet pour qu'il puisse améliorer ses compétences.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

3. Une fois que tous les cadets ont enseigné une leçon d'exercice militaire de 30 minutes, effectuer une séance de rétroaction avec les cadets (de la phase quatre) en offrant une rétroaction sur :

a. les pratiques exemplaires ;

b. les tendances générales et les principaux points à améliorer ; et

c. la remotivation, en soulignant les efforts et les réalisations du groupe.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

L'enseignement d'une leçon d'exercice militaire de 30 minutes par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La pratique des techniques d'instruction de l'exercice militaire permet au cadet de développer les compétences nécessaires pour devenir un instructeur d'exercice militaire compétent tout en acquérant davantage d'assurance et un sentiment d'accomplissement.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Le présent OCOM doit être enseigné après l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire), l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) et l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de phase un ou deux dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.

L'officier de la phase doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :

1. intégrer les cadets de la phase quatre à l'horaire de l'instructeur ; et

2. veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :

a. une description de leçon, et

b. un guide pédagogique.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), si l'officier de cours estime que c'est nécessaire.

Ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM, si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de la phase quatre enseigne une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

TECHNIQUES D'INSTRUCTION DE L'EXERCICE MILITAIRE

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____ Division : _____

Sujet de la leçon : _____

CRITÈRE	COMMENTAIRES	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
PRÉPARATION				
Avoir une tenue et un comportement appropriée.				
Choisir une formation de division appropriée.				
Utiliser un plan de leçon.				
Réviser la leçon précédente.				
INTRODUCTION				
Énoncer ce que les cadets apprendront.				
Expliquer pourquoi la matière enseignée est importante.				
Décrire la façon dont les connaissances/compétences seront appliquées.				
CORPS				
Faire la démonstration du mouvement au complet en marquant la cadence.				
Faire la démonstration de la première partie du mouvement et l'expliquer (escouade 1).				
Faire pratiquer par les cadets le premier mouvement collectivement, puis individuellement et de nouveau collectivement.				
Enseigner la deuxième partie du mouvement et chaque partie subséquente, de la même manière.				
Exécuter deux démonstrations complètes.				

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CRITÈRE	COMMENTAIRES	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Exécuter le mouvement au complet pendant que : • l'instructeur marque la cadence ; • les cadets marquent la cadence ; et • les cadets comptent mentalement la cadence.				
Utiliser des commandements clairs et les pauses correctes.				
Formuler des commentaires appropriés et immédiats.				
Permettre aux cadets de poser des questions après chaque mouvement.				
CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON				
Faire la démonstration du mouvement enseigné.				
Confirmer l'apprentissage au niveau de l'escouade.				
Mettre l'accent sur les aspects du mouvement qui ont causé des difficultés aux cadets.				
CONCLUSION				
Récapituler la leçon.				
Remotiver les cadets.				
COMMENTAIRES				

SIGNATURE DE L'ÉVALUATEUR

DATE

SIGNATURE DU CADET

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.